



A.G.R.I.C.A.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Création d'un restaurant interadministratif en AVRIL 1976. Il est géré par un Comité de Gestion composé de membres de droit des administrations utilisatrices, d'usagers et de représentant de syndicat.

En juillet 1986 la forme juridique est modifiée et se transforme en association loi 1901- Association de Gestion du Restaurant Interadministratif de la Cité Administrative d'Angers (A.G.R.I.C.A.). Elle a pour objet principal la gestion de la restauration du personnel fonctionnaire ou assimilé de la Cité Administrative d'Angers. Les usagers sont des adhérents et paient une cotisation chaque année.

Cette association est administrée par un Conseil d'Administration comprenant 7 membres de droit des administrations, 14 représentants des usagers élus tous les trois ans (titulaires et suppléants), 6 représentants syndicaux désignés par les organisations syndicales reconnues dans chaque ministère ou collectivité locale.

Depuis sa création le restaurant est administré en gestion associative, nous produisons donc les repas sur place. Le personnel est recruté sous le régime de droit privé. Au 01 janvier 2023, l'association emploie 10 salariés (9.5 ETP)

Les administrations signataires de la convention cadres participent financièrement au recette de l'association par le biais d'une subvention liée aux frais de fonctionnement, personnels, matières premières tels que définies dans la circulaire du 21 décembre 2015.

D'autres administrations ou organismes peuvent signés des conventions simples avec l'association afin que leurs salariés puissent venir déjeuner.

Chaque année les adhérents sont conviés à l'assemblée générale et doivent se prononcer sur le rapport moral et financier de l'année passée.

Une commission de surveillance s'assure du bon fonctionnement de l'association.